



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/CEP/147
1^{er} février 2008

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES POLITIQUES DE L'ENVIRONNEMENT

Quinzième session
Genève, 21-23 avril 2008

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ DE LA QUINZIÈME SESSION*

qui se tiendra au Palais des Nations et s'ouvrira
le lundi 21 avril 2008, à 10 heures**

I. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Élection du Bureau.
3. Programme de travail: études de performance environnementale:
 - a) Étude de la performance environnementale du Kazakhstan;

* Le présent document est soumis à la date indiquée ci-dessus en raison des consultations menées avec le Bureau du Comité le 30 janvier 2008.

** En vertu des nouvelles procédures d'accréditation, tous les participants à des réunions qui se tiennent au Palais des Nations sont priés de remplir le formulaire d'inscription disponible sur le site Web du Comité CEE des politiques de l'environnement (<http://www.unece.org/env/cep/welcome.html>) et de le renvoyer au secrétariat de la CEE *au plus tard deux semaines avant la réunion*, à savoir pour le **7 avril 2008**, soit par télécopie (+41 22 917 0107), soit par courriel (evelina.rioukhina@unece.org). Avant de se rendre à la réunion, les participants devront passer par le Groupe des cartes d'identité de la Section de la sécurité et de la sûreté de l'ONUG, portail de Pregny, 14 avenue de la Paix (voir le plan sur le site Web du Comité), où ils se verront délivrer une plaquette d'identité. En cas de difficulté, téléphoner au secrétariat au +41 22 917 1499.

- b) Révision de la procédure d'examen collégial;
 - c) Activités relevant du programme.
4. Résultats de la sixième Conférence ministérielle «Un environnement pour l'Europe»: le processus «Un environnement pour l'Europe» – évaluation et marche à suivre.
5. Le développement durable dans la région de la CEE.
6. Programme de travail: Surveillance de l'environnement, renforcement des capacités et partenariats, activités intersectorielles:
- a) Surveillance de l'environnement;
 - b) Renforcement des capacités et partenariats
 - i) Application des accords multilatéraux de la CEE relatifs à l'environnement;
 - ii) Initiative environnement et sécurité;
 - c) Activités intersectorielles
 - i) Programme paneuropéen sur les transports, la santé et l'environnement;
 - ii) Éducation en vue du développement durable;
 - iii) Environnement et santé.
7. Programme de travail pour 2008-2009.
8. Présentation d'un rapport sur l'exécution du programme.
9. Questions diverses.
10. Clôture de la quinzième session.

II. ANNOTATIONS

Lundi 21 avril 2008

Point 1: Adoption de l'ordre du jour (10 heures-10 h 30)

Le Comité des politiques de l'environnement devrait adopter l'ordre du jour de sa quinzième session (ECE/CEP/147).

Point 2: Élection du Bureau (10 h 30-11 heures)

Le Comité doit élire un président et les autres membres de son Bureau.

Point 3: Programme de travail: Études de performance environnementale (11 heures-13 heures)

a) Étude de la performance environnementale du Kazakhstan

Le Comité procédera à l'examen collégial de la performance environnementale du Kazakhstan (<http://www.unece.org/env/epr/countriesreviewed.htm>). Il devrait conclure cet examen en adoptant les recommandations figurant dans le projet de rapport révisé par le Groupe d'experts à sa réunion des 17 et 18 avril 2008.

b) Révision de la procédure d'examen collégial

Le Comité ayant suggéré à sa treizième session de prévoir plus de temps pour les débats consacrés aux examens collégiaux lors de ses sessions annuelles, les délégations seront invitées à étudier et à décider, en se fondant sur un document adopté par le Bureau du Comité (ECE/CEP/2008/2), comment procéder à l'avenir à de tels examens. En fonction des résultats du débat sur la modification de la procédure d'examen collégial, le mandat du Groupe d'experts des études de performance environnementale (EPE) sera révisé, y compris sa composition pour le prochain exercice biennal (2008-2010) (ECE/CEP/2008/2, annexe). Le Comité sera invité à convenir du mandat et de la nouvelle composition du Groupe spécial d'experts et à les soumettre au Comité exécutif de la CEE pour qu'il les approuve.

c) Activités relevant du programme

Le secrétariat informera le Comité de la publication du rapport sur les principaux problèmes liés à l'application des politiques de l'environnement (ECE/CEP/136), présenté en tant que document de catégorie I à la sixième Conférence ministérielle «Un environnement pour l'Europe» qui s'est tenue à Belgrade en octobre 2007 (ECE/BELGRADE.CONF/2007/13). Le Comité sera invité à examiner le meilleur moyen d'encourager les pays étudiés à appliquer les recommandations figurant dans ce document. Il sera également informé de la mise en route des études de la performance environnementale du Monténégro, de la Serbie et de l'Ukraine, ainsi que d'autres activités à venir relevant du programme d'EPE.

Point 4: Résultats de la sixième Conférence ministérielle «Un environnement pour l'Europe»: le processus «Un environnement pour l'Europe» – évaluation et marche à suivre (15 heures-18 heures)

À la Conférence ministérielle de Belgrade, les États membres de la CEE ont décidé, dans la déclaration ministérielle, d'entreprendre une réforme du processus «Un environnement pour l'Europe» pour veiller à ce qu'il reste pertinent et conserve sa valeur, et de renforcer son efficacité. Le Comité sera invité à examiner les solutions envisageables pour cette réforme, sur la base d'un document (ECE/CEP/2008/4) rassemblant les réponses des États membres à un questionnaire établi par le Bureau du Comité. Le Comité sera invité à fournir des orientations complémentaires sur la réforme et le calendrier à prévoir à cet effet.

Mardi 22 avril 2008

Point 4 Résultats de la sixième Conférence ministérielle «Un environnement pour l'Europe»: le processus «Un environnement pour l'Europe» – évaluation et marche à suivre (10 heures-13 heures)

Point 5: Le développement durable dans la région de la CEE (15 heures-15 h 30)

Le secrétariat informera le Comité des résultats (ECE/AC.25/2008/2) de la troisième réunion régionale sur l'application des objectifs du développement durable (28 et 29 janvier 2008, Genève), consacrée à l'agriculture, au développement rural, aux sols, à la sécheresse, à la désertification et à l'Afrique.

Point 6: Programme de travail: Surveillance de l'environnement, renforcement des capacités et partenariats, activités intersectorielles

a) Surveillance de l'environnement (15 h 30-17 heures)

Le Comité sera invité à examiner les résultats de la huitième session du Groupe de travail de la surveillance et de l'évaluation de l'environnement (ECE/CEP/AC.10/2007/2), le rapport sur l'exécution du mandat de ce Groupe (ECE/CEP/AC.10/2007/3 et Add.1) et sa recommandation tendant à le transformer en un groupe de travail permanent. Le Comité sera également appelé à examiner les travaux futurs sur la surveillance et l'évaluation de l'environnement à la lumière de l'invitation faite à la CEE, à l'occasion de la Conférence ministérielle de Belgrade, de poursuivre cette activité. Le Comité pourrait convenir du projet de mandat de l'organe chargé de la surveillance et de l'évaluation de l'environnement, puis le soumettre au Comité exécutif de la CEE pour qu'il l'approuve. Une proposition du Bureau sera présentée au Comité (ECE/CEP/2008/6).

b) Renforcement des capacités et partenariats (15 heures-18 heures)

i) Application des accords multilatéraux de la CEE relatifs à l'environnement

Les secrétariats des cinq conventions de la CEE relatives à l'environnement informeront brièvement le Comité de leurs activités concernant l'application de ces conventions et des protocoles y relatifs, compte tenu des recommandations énoncées dans le rapport sur l'application des accords multilatéraux de la CEE relatifs à l'environnement (ECE/BELGRADE.CONF/2007/12) examiné à Belgrade à la sixième Conférence ministérielle. Le Comité voudra peut-être prendre note des activités réalisées.

ii) Initiative environnement et sécurité

L'Initiative environnement et sécurité (ENVSEC) est une opération entreprise conjointement par le Programme des Nations Unies pour le développement, le Programme des Nations Unies pour l'environnement, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, le Centre régional pour l'environnement de l'Europe centrale et orientale et la CEE. Elle s'appuie sur les atouts respectifs et la présence sur le terrain des organisations chefs de file pour accomplir trois grandes fonctions: a) l'évaluation et la surveillance des liens entre environnement et sécurité; b) le renforcement des capacités et le développement institutionnel; et c)

l'intégration des préoccupations et des priorités en matière d'environnement et de sécurité dans l'élaboration des politiques internationales et nationales. Le secrétariat communiquera des informations sur la contribution de la CEE à cette initiative, qui vise essentiellement à renforcer la mise en œuvre des conventions régionales de la CEE relatives à l'environnement (note officielle 1). Le Comité voudra peut-être formuler des observations sur les mesures prises.

Mercredi 23 avril 2008

c) Activités intersectorielles (9 h 30-10 h 15)

i) Programme paneuropéen sur les transports, la santé et l'environnement

Le secrétariat rendra brièvement compte au Comité des échanges de vues concernant les préparatifs de la troisième Réunion de haut niveau sur les transports, la santé et l'environnement, prévue en 2008 (ECE/AC.21/2008/2). Le Comité voudra peut-être examiner les moyens d'encourager une participation de haut niveau, de dynamiser sur le plan politique le processus associant transports, santé et environnement, et d'en intensifier les retombées.

ii) Éducation en vue du développement durable

Le Comité sera informé des résultats de la troisième réunion du Comité directeur (CEP/AC.13/2008/2), qui doit se tenir les 6 et 7 mars 2008. Le Comité voudra peut-être prendre note de ces informations.

iii) Environnement et santé

Le Comité sera informé des préparatifs de la Réunion de haut niveau sur l'environnement et la santé qui doit se tenir en Italie en 2009, notamment de son ordre du jour et des résultats sur lesquels elle pourrait déboucher. Il voudra peut-être prendre note de ces informations.

Point 7: Programme de travail pour 2008-2009 (10 h 15-11 heures)

Le Bureau du Comité s'est réuni le 30 janvier 2008 (ECE/CEP/2008/3). Le Comité voudra peut-être prendre une décision sur son programme de travail pour 2008-2009 (ECE/CEP/2008/1), en tenant compte du débat sur les éléments de programme en cours d'exécution.

Point 8: Présentation d'un rapport sur l'exécution du programme (11 heures-11 h 45)

Le Comité a été prié de procéder à des évaluations biannuelles de l'exécution de ses sous-programmes, ainsi qu'en a décidé la Commission. À cet effet, il examinera, pour chaque groupe d'activités, le projet de réalisations escomptées ainsi que les indicateurs de succès correspondants présentés dans le document ECE/CEP/2008/5. Le Comité sera informé des données à communiquer au titre de l'exercice budgétaire 2006-2007 pour chaque réalisation, des résultats obtenus et des leçons tirées, notamment des domaines dans lesquels des ajustements doivent être apportés. Il examinera également, en se fondant sur les informations reçues au préalable, les ressources ordinaires et extrabudgétaires requises pour toutes les activités se rapportant à l'environnement. Les pays donateurs seront invités à annoncer des contributions

supplémentaires aux fonds d'affectation spéciale et à adopter les critères actualisés d'attribution d'une aide financière (note officielle 2).

Point 9: Questions diverses (11 h 45-12 heures)

Les délégations voudront peut-être soulever d'autres questions intéressant la réunion.

Point 10: Clôture de la quinzième session (12 heures-12h 30)

Le Comité doit élire un président et les autres membres de son Bureau. Le Président, avec le concours du secrétariat, récapitulera les conclusions et décisions adoptées par le Comité. En concertation avec le Bureau, le secrétariat mettra au point la version définitive du rapport sur les travaux de la quinzième session, qui sera ensuite distribuée aux pays membres. Des exemplaires préliminaires de ce rapport seront affichés sur le site Web du Comité (<http://www.unece.org/env/cep/>).
